



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION du Mercredi 29 août 2018 à 17h00

Présents : Simone ANTHOINE-MILHOMME - Muriel DAL GOBBO - Johanna de WAAL MALEFIJT - Mauricette DONZEL GARGAND - Marie-Thérèse GAY - Chantal JOUVENOD - Evelyne MARCHAND - Anne Marie PERRILLAT – Bruno PUECH - Bernard ROUFFIAC - François TESSIER - Michelle et Daniel THOME - Louis BOYER

Excusée : Thérèse QUAY-THEVENON

1. Approbation du CR du 13 juillet 2018.

Le CR est approuvé, après suppression de la date du concours de belote 2019. En effet celui-ci a été planifié le 9 novembre 2019, or une soirée théâtrale est déjà prévue à cette date. Une nouvelle proposition de date sera réalisée d'ici la fin de l'année.

2. CR des sorties (Daniel THOME)

Juillet : Trois sorties les 17 (Tour de France voir précisions ci-après), 24 et 30/31 juillet (circuit la Tournette). 47 participants au total.

Aout : Quatre journées annulées pour deux maintenues. Ces dernières ont engendré une bonne participation avec un global de 44 participants.

Sortie au plan de l'Aiguille annulée. Il faut envisager de la conduire dans le cadre des sorties de 2019 soit en juin, soit en septembre, l'affluence à Chamonix en été n'est pas propice à l'organisation de cette activité en juillet ou en aout.

Prochaine réunion commission programme le 19 septembre à 17h

3. Organisation du concours de belote

Après un point du stock existant, la définition des lots et la répartition des achats ont été réalisés.

Le prochain CA doit permettre de finaliser toutes les actions décidées lors de cette réunion.

Voir annexe pour les précisions.

4. Questions diverses

- *Sortie du 17 juillet*

Participation de 13 personnes du club à la journée « Tour de France au plateau des Glières ». Présence de 4 personnes extérieures (d'origine britannique). Belle sortie un peu longue et fatigante. Présence de la Maire de Dingy sur le Plateau, pour la photo de groupe. Article à faire pour le bulletin du 4^e trimestre

- *Réunion en mairie du 24/09* : Evelyne devrait représenter le club. Présence à confirmer à Bernard.

- *Réunion CDRP du 7/09* : Présence de Bernard

- *Communication – information : Bulletin du 4^e trimestre.*

Anne Marie en a présenté les grandes lignes, les participations sont attendues pour le 19 septembre.

Articles à fournir sur les séjours voyages du Tyrol (Claire PUECH) et du Cotentin

Journée des enfants : Article à proposer par Marie Thé

Tour de France 2017 – 17 juillet 2018 : Article à proposer par Bernard

Renouvellement des licences et des adhésions 2018 – 2019 : A proposer par Thérèse

Edito : A proposer par Louis

- Journée parc aux oiseaux

Après la réalisation de deux devis et une négociation Michelle a obtenu un prix intéressant de la part de la société Philibert. Le devis de cette entreprise est donc accepté pour un montant de 775 €.

- La formation prévue pour les premiers secours par la Mairie de Dingy ne s'adressant qu'aux personnels de la mairie, une proposition de formation aux gestes élémentaires de survie a été présentée par François. Elle pourrait concerner une vingtaine de personnes du club, avec une priorité pour les animateurs. Précision à demander pour le nombre de participants et le coût de la prestation avec une réalisation possible deuxième quinzaine de novembre en soirée (19h30 – 22h30). Décision au prochain CA.

Calendrier (rappel) :

Randonneurs de la Cha :	24 septembre 2018 20h	:	Réunion en mairie
	3 novembre 2018	:	Concours de belote
	12 janvier 2019	:	Assemblée générale
	23 juin 2019	:	Fête de la randonnée

Country : Tous les jeudis de 18 h 30 à 20 h 30
7 octobre 2018 sortie à Villard les Dombes

Président Bernard ROUFFIAC

Secrétaire Louis BOYER

Prochaine réunion le mercredi 3 octobre 2018 à 17 heures

A 18h55 le Président clôt la séance

Annexe au compte-rendu de la réunion du CA du 29 août 2018

ORGANISATION DU CONCOURS DE BELOTE

<u>THEME</u>	<u>ACTION</u>	<u>RESPONSABLES</u>
<u>Lots</u> Budget prévisionnel 700 € 110 à 120 lots à prévoir (107 définis lors du CA, à affiner lors du prochain CA)	<u>5 premiers lots :</u> - Une croisière pour deux sur le Libellule d'une valeur de 130 € - Un bon d'achat à sport 2000 d'une valeur de 80 € - Un panier composé d'une valeur de 70 € - Un bon de 50 € au restaurant le Marmiton - Une noix de jambon d'une valeur de 30 € <u>Autres lots :</u> - Lots restants de 2017 environ une trentaine en stock - 12 reblochons - 20 bouteilles de cidres - 10 bouteilles de vin rouge (en provenance du stock) - 10 saucissons - 20 brioches - Lot de la belle Iloise Numérotation des lots. Stockage	Evelyne Michelle François Chantal Michelle Bilan à faire par Simone et François Mauricette François Simone et François Chantal Evelyne A étudier par Michelle et à proposer lors du prochain CA A désigner
<u>Salle Michel DOCHE</u>	Préparation de la salle	Tous membres du CA. Horaires à préciser lors du prochain CA
<u>Boissons et alimentation</u>	Vente lors du concours de boissons et de pâtisseries Membres du CA responsables. A désigner Achat à préciser lors du prochain CA : - Boissons - Pâtisserie	Prévoir trésorerie Evelyne François Chantal
<u>Publicité</u>	Information , à faire passer dans le Dauphiné Libéré, l'Essor Savoyard, et autres bulletins ou panneau lumineux	Anne marie en liaison avec membres du CA
<u>Affiche</u>	Réalisation d'une affiche, à présenter pour le prochain CA. Tarif d'entrée 12€	Nicole Zanaroli

<u>THEME</u>	<u>ACTION</u>	<u>RESPONSABLES</u>
<p><u>Concours proprement dit</u></p> <p><u>Feuille relevé de scores</u> Fichier transmis par Nicole HUET</p> <p><u>Grille de scores</u> Fichier transmis par Nicole HUET</p> <p><u>Coupons belote :</u> Fichier transmis par Nicole HUET</p> <p><u>Suivi des résultats</u></p>	<p>Inscriptions</p> <p>A installer sur l'ordinateur qui sert à enregistrer les scores des participants, partie par partie. 2 personnes pour cette action. Bien s'organiser et vérifier la plausibilité des résultats.</p> <p>A distribuer à chaque joueur à l'inscription, avec son numéro. Cette grille doit être présentée à l'enregistrement informatique avant le début du concours et, ensuite est conservée par le joueur pour toutes les parties. Elle sert à compléter (par les joueurs de la table !) le coupon belote de chaque partie.</p> <p>Un coupon vierge doit être distribué à chaque table numérotée de 4 joueurs, à chaque partie pendant que chaque joueur tire son numéro et se place. A la fin de la partie, le coupon complété pour la table est remis à l'enregistrement et conservé pour l'enregistrement et la vérification éventuelle, en cas de litige, des scores. Il est bon de vérifier que les scores soient les mêmes 2 par 2. Les totaux de chaque manche sont de la responsabilité des joueurs.</p> <p>Quand le concours est terminé, il faut trier les données du tableau Excel pour obtenir le classement des joueurs.</p> <p>Jeton pour les places de jeux</p> <p>Mise en place des Jeux de cartes, stylos. Nombre de jeux à vérifier. Achat si besoin</p>	<p>Anne Marie et Louis</p> <p>Nicole Z. et Nicole H. (à confirmer)</p> <p>Personnel à désigner</p> <p>Personnel à désigner</p> <p>Simone vérifier la présence des jetons. Personne à désigner pour le tirage des jetons.</p> <p>Point par Simone et François de l'existant pour le prochain CA.</p>
<u>DIVERS</u>	<u>???????</u>	<u>???????</u>